

## ANNEXE – REMARQUES COMPLEMENTAIRES

- Page 16 :  
« Sans traitement ». Préciser quels types de traitements : des traitements de décarbonatation, de déferrisation ou de démanganisation peuvent être nécessaires sans lien avec des problèmes de pollution. NB : c'est précisé en page 18.
- Page 19 :  
L'échéance 2015 pour la résorption des pollutions de nitrates et de pesticides est proche et sans doute inaccessible : la fixation de l'objectif aurait dû être précisée sur la base d'une analyse de la faisabilité.
- Page 23 :  
Point 5 : on parle d'une échéance à fin 2012 très certainement et non 2002.  
Est-il pertinent de reformuler des mesures qui relèvent des programmes d'action « nitrates » ? Pourquoi ne pas juste y faire référence ?
- Page 82 :  
Privilégier les systèmes d'assainissement qui permettent de fiabiliser le traitement. La rédaction est imprécise et ne permet pas clairement de savoir ce qui est attendu.  
Page 82, l'objectif 6 est irréaliste en termes de délais ; il serait plus pertinent de fixer des priorités en fonction de l'état du milieu récepteur.
- Annexe page 108 :  
L'état des lieux fait référence à l'inventaire de 1997 ; il serait à actualiser.
- Page 109 :  
Les pertes d'azote en assainissement sont à rechiffrer : toutes les stations construites depuis 20 ans sont conçues pour traiter l'azote.